Merci beaucoup pour cette (?). Je me nomme XO2, économiste et inspecteur central du Trésor (?). J’ai été chargé d’étude au Ministère de l’économie et des finances : en finances publiques, en relations économiques (et financière des entreprises ?) pendant 4 ans. Après, j‘ai été Directeur Général de la Caisse d’épargne du Togo pendant (7ans ?). Ensuite, j’ai été conseiller technique au Ministère (?) chargé de programme d’audit des entreprises publiques (à privatiser par le Togo ?) et du programme de formation des (directeurs généraux ?) (…), tout cela pendant 2 ans. Après, je suis parti à (l’international ?) où j’ai été spécialiste en (?) pendant 11 ans. Après, je me suis mis en freelance et je suis aujourd’hui consultant en élaboration et mise en œuvre de politiques de stratégie, (et de programme d’habitat ?) et de développement urbain, ça je le fais (depuis l’an 2000 ?). Parallèlement à cela, je suis enseignant en mathématiques, en finances publiques, en économie urbaine, politique et stratégique (?)…Voilà ce que j’ai fait dans ma vie.

Nous on n’a pas beaucoup d’outils, on a les documents classiques de planification urbaine tels que le (SDAU?), les plans urbains de détails et les POS, c’est-à-dire, le Plan d’Occupation de Sol. On vient d’élaborer, le gouvernement je veux dire, vient d’élaborer un guide national d’élaboration des plans de développement communale et il y a bien-entendu en filigrane de (tout ça ?) la planification stratégique pour construire des visions, des stratégies et des plans d’action urbain. Voilà, en résumé, brièvement ce que je sais.

Pour la ville de Lomé, les plus récents que je connais et les plus importants, c’est (le SDAU ?) de la ville de Lomé, de 1981 qui malheureusement n’a pas été complètement mis en œuvre. Après, il y a eu la stratégie de développement urbain du Grand Lomé élaboré en 2012 et finalement tout dernièrement, il y a eu le (SDAU?) du Grand Lomé de 2017 compte tenu de l’extension de la ville. Voilà les principaux documents que je connais mais il y en a d’autres mais plus précisément concernant la planification urbaine, c’est ce que je connais.

Sur la liste que je viens de donner, j’ai participé aux deux derniers, c’est-à-dire la stratégie de développement urbain du Grand Lomé, en 2012, et après j’ai participé aussi en 2017 à l’élaboration du (SDAU ?), dernier (SDAU ?) donc du Grand Lomé et dans les deux études, j’ai occupé le poste d’Economie urbaine et pauvreté, c’est ça que je suis.

Ecoutez, c’est la définition classique, ce que je sais c’est que l’agriculture urbaine et péri-urbaine est la production de denrées alimentaires, c’est-à-dire, des fruits, légumes et autres aliments, tout cela, à l’intérieur du périmètre d’une ville. C’est-à-dire sur les cours des maisons, sur les toits, dans les potagers, dans les vergers, dans les espaces laissés vacants, et aussi dans les espaces publiques. Voilà ce que je peux dire comme définition de l’agriculture urbaine.

Oui, ça a été pris en compte mais pas de façon développée. Ces documents en ont tous parlés mais sans justement définition ni stratégie appropriée. Cependant, je peux quand même dire que la planification urbaine se pratique à Lomé depuis sa naissance, la naissance de la ville, ça fait plus d’un siècle, parce qu’on l’a toujours considéré comme faible et négligeable mais sans l’avoir véritablement évalué. C’est ça le problème.

Je dirais que ça n’a pas d’inconvénients si cela est pratiqué de façon écologique. Ce qui veut dire qu’au fait il n’y a que des avantages. Mais si ce n’est pas fait écologiquement, bien entendu, ça entraîne plein de problèmes.

Non je peux dire que l’agriculture contribue à l’alimentation et aux revenus des populations. Elle améliore la qualité des sols et permet la réduction des transports ainsi que des emballages, si on consomme sur place. Elle limite la transformation à outrance et offre de l’alimentation beaucoup plus saine et fraîche. Elle permet aussi de sensibiliser le public à la gestion de l’environnement et réduit la pollution atmosphérique ainsi que les émissions de C02 et en carbone. Voilà, résumé ce que je peux dire comme avantages.

Le plus important c’est un ensemble, l’alimentation, l’emploi et les revenus, ce qui est un ensemble. Bien entendu, on parlera des autres mais pour que l’Homme puisse vivre, il lui faut ces 3 éléments importants.

Je suis aujourd’hui dans ma 75e année, et je suis né à Lomé, j’ai juste passé 12 ans l’extérieur, ce qui veut dire que j’ai passé plus de 60 ans dans Lomé.

Oui, actuellement c’est encore pratiqué, et elle se pratique de deux manières : sur des parcelles abandonnées (Lomé est une ville qui s’étale et il y a des tâches de parcelles non mises en valeur donc certaines personnes en profitent pour faire de l’agriculture), elle se pratique aussi à la périphérie, au nord de la ville et à l’Est, particulièrement (les villages ?) qu’on appelle Baguida et Agoè, Zanguéra et autres, ça se pratique toujours là. Et aussi sur le (fronton ?) marin où on fait surtout du maraîcher.

Je peux ajouter que, tout dernièrement en 2016-2017, on a recensé 34 principales espèces de culture dans la ville de Lomé, du moins, le Grand Lomé et tout cela est (?) sur à peu près 1400 parcelles agricoles occupant un total de 24.000 hectares et répartis entre à peu près une cinquantaine de familles. Ce n’est pas négligeable.

La tendance est que ça augmente. Quand bien même l’urbanisation capte une bonne partie des terres, on peut quand même dire que les gens ont pour tendance à aller toujours à la périphérie et sur le fronton marin pour pratiquer cette agriculture. Mais comme je vous l’ai déjà dit, les parcelles noon-aménagées, ce n’est pas ça qui manque à Lomé. Comme il n’y a pas de mesures appropriée, pour arrêter cela, il y a des parcelles vides en ville, au moment où la ville s’étale, ce qui veut dire que Lomé a besoin d’une politique de densification de la ville. Donc, ça continue toujours. Et cela est très important pour la simple raison qu’avec la crise économique et financière, les gens considèrent l’agriculture, l’élevage et la pèche comme des sources de revenus parallèles et on connaît même des fonctionnaires, sinon même des hauts fonctionnaires qui ont des champs, des étangs où ils élèvent des poissons, où ils font de la pisciculture, ou bien ils recrutent des gens qui leur font de l’élevage et cela leur permet de tirer des revenus complémentaires qui viennent s’ajouter à leur salaire et revenu normal.

Justement, il n’y a pas de cadre légal. Mais on peut le juger légitime compte tenu de tout ce que nous venons de dire. Il n’y a aucune loi qui empêche quelqu’un de planter un arbre fruitier dans sa maison, de faire de la tomate dans un coin. Comme le togolais aime les parcelles assez vastes, 600m2 c’est quand même beaucoup, quand on finit de construire, on réserve toujours un coin où certaines personnes le font. Tout dernièrement j’étais chez un ami qui était un ancien ministre, et je voyais un jardin avec des éléments à couleur rouge et je lui demandais « qu’est-ce que c’est ? » et il me dit « viens ont va aller ». Moi je pensais que c’était des roses, je suis parti, c’était des tomates qui poussaient. Il y avait de la tomate, il y avait du piment qui mûrissait, donc qui de loin donnaient l’impression de bouquet de roses-rouge.

Il y a une question que vous m’avez posée à laquelle je n’ai pas encore répondu, je vous ai dit que c’est légitime, mais est-ce que c’est légal ? Je vous dirais qu’il n’y a aucune loi qui l’empêche et là, on ne peut qualifier l’agriculture urbaine d’illégale que lorsque ça empiète par exemple sur la voirie, les espaces publics réservés à d’autres besoins…Ce n’est qu’en ce moment-là qu’on peut vraiment le qualifier d’illégal. Mais il n’y a pas de cadre légal en tant que tel.

C’est pour les deux, parce que les pratiquants, les agriculteurs urbains, n’appartiennent pas nécessairement à la même classe sociale. Quelqu’un peut, lorsqu’il a de l’argent, acheter un domaine en ville, qu’il ne met pas en valeur et il le fait pour deux raisons. Première raison, il le fait pour la sécurisation foncière, il fait une clôture, pour protéger, bien entendu, ça lui donne une certaine sécurité, mais la raison fondamentale c’est la sécurisation foncière parce qu’il sait que le jour où l’endroit sera bien urbanisé, qu’il y aura des équipements, qu’il y aura des infrastructures, particulièrement la route, il pourra revendre ça cher ou bien il pourra alors en ce moment-là ériger quelque chose, un bâtiment là-dessus qu’il pourra louer très cher. En attendant, il peut, si la superficie est grande faire de l’agriculture là-dessus. Ou bien alors, il pourra le donner à des (métayers ?) qui peuvent le cultiver et soit le payer à la fin de mois ou bien après une certaine périodicité, à la récolte, lui donner quelque chose, des sacs de maïs ou bien des haricots. Bref, voilà.

Parc contre, il y a certaines personnes qui n’ont pas de moyens, qui veulent construire leur logement à petit coût, de façon évolutive, qui achètent de petites parcelles, attendent de faire leur épargne pour lancer un projet de construction là-dessus, mais en attendant les samedis, le dimanche on va là-bas, on passe le temps quand la période des pluies vient on cultive là-dessus pour récolter quelque chose. Voilà.

Ah oui, il y en a plein. Tout comme les agriculteurs ruraux, ils ont des problèmes liés aux changements climatiques, vous savez, une période trop longue, trop abondante en pluie entraîne la forme (?) et l’apparition de maladies chroniques. De même une sècheresse (inopinée ?) provoque des maladies dues à la chaleur et au manque d’eau qui détruisent rapidement les cultures. Il y a les problèmes fonciers, c’est-à-dire, il y en a qui veulent cultiver en ville, qui sont en location quelque part mais ils ont des problèmes de terrain et surtout ceux qui font du maraîcher. Et de plus en plus, il y a l’urbanisation rapide qui avance et qui prend de la terre réservée à l’agriculture. Maintenant, il y a aussi la faible capacité (des agriculteurs ?) parce que la majorité des gens qui s’adonnent à ça ne sont pas des gens très lettrés, pas très alphabétisés donc ils ont des problèmes en matière de gestion, de planification des cultures, d’organisation de travail, ainsi de suite. Il y a aussi le problème de stockage. Surtout pour ce qui concerne par exemple les produits maraîchers. Là, si on n’a pas une clientèle suffisante qui vienne lors de la récolte pour prendre vos produits, c’est tout de suite un gâchis, ça se transforme en un gâchis. Donc, problème aussi de commercialisation. Et surtout, le problème de commercialisation, comme je l’ai dit tout à l’heure, lorsqu’on n’arrive pas à commercialiser, on est obligé de brader les produits ce qui fait que tout l’effort qu’on a fait pendant toute une saison, c’est comme si on a pas fait grand-chose. Et je peux ajouter les problèmes financiers, comme toujours, l’absence de crédit agricole, et comme ce n’est pas un secteur organisé, l’Etat ne prévoit aucuns produits de ce genre, de subventions. Donc voilà en gros, les problèmes que je peux rapidement identifier en ce qui concerne les agriculteurs urbains.

Oui, absolument. Compte tenu des avantages que nous avons énumérés ci-dessus et des impacts de l’agriculture sur la santé, je trouve que c’est très très très important et c’est même indispensable pour la santé humaine, d’intégrer l’agriculture urbaine dans les documents de planification. Si nous prenons le cas spécifique de Lomé par exemple, ce n’est pas encore discuté en tant que tel. Mais à vue d’œil, à travers d’autres documents, on se rend compte que Lomé concentre aujourd’hui à elle seule, plus du quart de la population du Togo. Donc Lomé atteint déjà près de deux millions avec sa périphérie. Et donc, deux millions de personnes concentrées quelque part, les besoins en alimentation vont en croissant. Et donc, je peux même vous dire que dans le dernier (SDAU ?) 2017, les perspectives de croissance qui ont été identifiées d’ici 2035 sont les suivants :

Un rendement agricole en tonne à l’hectare qui va passer de 2,4 à 4 par an. On a projeté aussi un triplement du tissu industriel dont une bonne proportion pour l’agro-alimentaire. De même, la population doit croître à un taux de 4% qui est quand même excessif, et surtout à cause de l’exode rural. Et puis après, au finish, il y a un doublement des besoins en viandes et en poissons en tonne selon les normes fixées par la (FAO ?). C’est pourquoi, ce nouveau code a fait le choix d’une ville où la lutte contre l’étalement urbain est une priorité. Pourquoi ? Pour préserver le potentiel de l’agriculture urbaine. Là c’est dit clairement, et l’espace naturel tout autour de Lomé et particulièrement au nord de Lomé, et à l’ouest. Alors, pour ce faire, le (SDAU ?) a prévu un schéma de (?) métropolitaine pour préserver tout ce qu’il y a comme corridor écologique et agricole à l’échelle de la métropole. Voilà en gros ce que je peux dire là-dessus. Donc, nécessairement, il ne faut pas faire fi de cela. Je prends même le cas par exemple d’une ville hors du Togo comme Conakry, où j’étais partis travailler tout dernièrement. L’agriculture urbaine est devenu un secteur en tant que tel dont on tient compte dans toutes les programmations. Et là-bas on ne parle plus d’agriculteurs urbains, on parle d’agri-preneurs…C’est des entrepreneurs agricoles, donc c’est sûr que Lomé aussi va atteindre ce rythme-là.

Aujourd’hui, les grands hôtels de Lom s’approvisionnent en viandes et en poisson auprès des éleveurs qui sont à quelques kilomètres de la ville. Ça leur permet d’avoir de la viande fraîche. Il y a des cas même que je connais où c’est programmé. On égorge l’animal deux heures avant lorsqu’on veut organiser par exemple une fête ou bien quelque chose à l’hôtel et on l’amène. Ça permet de consommer vraiment de la viande fraîche et tout cela sous le contrôle d’un vétérinaire qui va inspecter l’animal pour être sûr que c’est de bonne qualité.

Bien, il n’y a pas de problèmes. Je peux vous donner déjà le SDAU du grand Lomé de 2017, je peux vous donner aussi la stratégie de développement urbain de 2012. Je pense que c’est très important de vous donner le plan national de développement 2018, 2002, PND. Un quatrième document, le projet de gestion intégrée des catastrophes et des guerres. Je peux, sans tarder, vous donner ces documents. Maintenant pour ce qui concerne les données ou sources de données exigées, là on va s’adresser à la direction de la cartographie nationale, au Ministère de l’Urbanisme, de l’Habitat et de ( ?) et aussi à l’Institut National de le Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques. Ainsi qu’à l’Université de Lomé qui possède un centre de calcul et aussi un observatoire foncier.

Je crois qu’avec le concours de ces institutions, on pourra trouver plus de documents et plus de données que ce que moi je possède. Mais je vous garantis que ce que je viens de vous donner, je vous l’enverrai dès demain.

Merci à vous aussi. Je ne peux que vous encourager à aller dans ce sujet que je trouve exaltant, une piste nouvelle de recherche. Parce que quoi qu’on dise, il ne sert à rien de dire que nos pays sont essentiellement agricoles mais qu’au finish quand on voit ce que l’agriculture donne comme résultat, comme contribution au PIB est maigre, tout ça c’est une question d’organisation et si on s’y met, je crois qu’on pourra faire de grandes choses dans la mesure où, quand vous allez dans tous les pays, l’agriculture, quel que soit le cas occupe une bonne (?). Il ne faut pas qu’on laisse tomber l’agriculture pour croire que l’industrialisation va régler les problèmes. Certes, l’industrialisation va nous permettre de nous développer, et je vous ai parlé tout à l’heure de l’agro-industrie. Quel que soit le cas, l’agro-business, l’agro-industrie, tout cela s’alimente de l’agriculture et s’il n’y a pas une bonne agriculture, on ne peut pas aider les autres secteurs en intrants. Il le faut, donc c’est pourquoi je réitère encore que la planification urbaine doit nécessairement intégrer l’agriculture et surtout que nous savons que bientôt, plus de togolais habiteront en ville qu’en campagne. Et là, il faut qu’on s’organise pour que le moment venu, les besoins du maximum de personnes qui seront plutôt en ville qu’en campagne puisse être satisfaits d’une manière ou d’une autre. Voilà, merci.